

RCS : LIBOURNE Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00136 Numéro SIREN : 520 948 258 Nom ou dénomination : A2D IMMO
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2021 sous le numéro de dépôt 5984

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rsc@greffe-tc-libourne.fr

A2D IMMO
6 rue Carrère
33500 Libourne

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A2D IMMO

Numéro RCS : 520 948 258

Numéro Gestion : 2010B00136

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 6 rue Carrère
: 33500 Libourne

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/06/2021

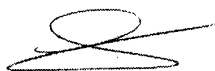
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 15/12/2021

Sous le numéro : 5984

Délivré à Libourne le 15 décembre 2021

La Greffière,



SAS A2D IMMO
BILAN - ACTIF

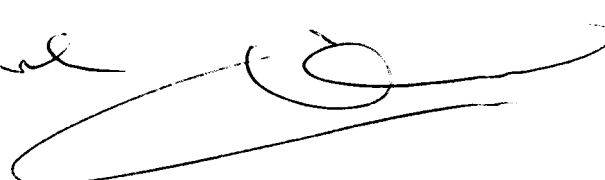
En Euro

ACTIF

	Valeurs au 30/06/21		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	l'actif	30/06/20	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			1		
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	999,00	999,00			
Autres immobilisations corporelles	5 920,16	2 523,92		787,51	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	1 000,00				
				1 000,00	
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	22,00			22,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 941,16	3 522,92	1	809,51	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			38		64
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	272 690,31			259 181,35	
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	821,60				
				821,60	
Créances			25		10
Créances Clients et Cptes rattachés (3)					
Autres créances (3)	182 111,25			38 616,11	
Fournisseurs débiteurs				93,71	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	262 415,76		36	102 955,81	26
Charges constatées d'avance (3)	948,15			1 365,83	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	718 987,07		99	402 212,81	100
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	726 928,23	3 522,92	100	403 022,32	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifié conforme à
l'original



SAS A2D IMMO

BILAN - PASSIF

En Euro

PASSIF

	Valeurs au 30/06/21	% du passif	Valeurs au 30/06/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 9 600,00)	9 600,00	1	9 600,00	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 845,00		1 845,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	265 770,55	37	212 159,05	53
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	23 918,08	3	68 611,50	17
SITUATION NETTE	301 133,63	42	292 215,55	73
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	301 133,63	42	292 215,55	73
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	175 000,00	24	15,81	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	219 571,54	30	70 992,05	18
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 867,96	1	10 325,41	3
Dettes fiscales et sociales	20 832,18	3	29 473,50	7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	422 271,68	58	110 806,77	27
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	723 405,31	100	403 022,32	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

175 000,00

247 271,68

110 807,00

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	545 843,33	100	709 100,00	100	-163 256,67	-23
Montant net du chiffre d'affaires	545 843,33	100	709 100,00	100	-163 256,67	-23
Production stockée	13 508,96	2	-236 807,64	-33	250 316,60	106
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4,45		-4,45	-100
Autres produits	13 554,10	2			13 554,10	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	572 906,39	105	472 296,81	67	100 609,58	21
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	318 361,82	58	61 988,14	9	256 373,68	414
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	166 959,50	31	247 922,57	35	-80 963,07	-33
Impôts, taxes et versements assimilés	3 730,27	1	15 241,65	2	-11 511,38	-76
Salaires et traitements	37 900,00	7	39 840,00	6	-1 940,00	-5
Charges sociales	15 728,50	3	13 223,90	2	2 504,60	19
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	918,56		785,50		133,06	17
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	96,58		1 787,85		-1 691,27	-95
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	543 695,23	100	380 789,61	54	162 905,62	43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	29 211,16	5	91 507,20	13	-62 296,04	-68
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	119,78		561,08		-441,30	-79
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	119,78		561,08		-441,30	-79
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	256,19		68,78		187,41	272
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	256,19		68,78		187,41	272
RÉSULTAT FINANCIER	-136,41		492,30		-628,71	-128
RÉSULTAT COURANT avant impôts	29 074,75	5	91 999,50	13	-61 924,75	-68
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	833,33				833,33	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	833,33				833,33	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	140,00		90,00		50,00	56
Sur opérations en capital			79,00		-79,00	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	140,00		169,00		-29,00	-17
RESULTAT EXCEPTIONNEL	693,33		-169,00		862,33	510
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	5 850,00	1	23 219,00	3	-17 369,00	-75
TOTAL DES PRODUITS	573 859,50	105	472 857,89	67	101 001,61	21
TOTAL DES CHARGES	549 941,42	101	404 246,39	57	145 695,03	36
Bénéfice ou Perte	23 918,08	4	68 611,50	10	-44 693,42	-65

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Société par actions simplifiée au capital de 9600 euros
Siège social : 6 rue CARRERE 33500 LIBOURNE

520 948 258 RCS LIBOURNE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 / 12 / 2021

ARRIVE AU GREFFE LE

L'an 2021
Le 12 décembre
A 14 heures

Greffe du Tribunal de Commerce
de Libourne

Les associés de la société A2D IMMO, société par actions simplifiée au capital de 9600 euros divisé en 960 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à Libourne 6 rue Carrère, sur convocation de la Gérance faite à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Marie Dominique DAFFIX propriétaire de 30 parts sociales.

Dominique DAFFIX propriétaire de 930 parts sociales.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi le quorum et la majorité requis, L'assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Marie Dominique DAFFIX présidente.

La Présidente rappelle que L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de Gestion établie par la présidence
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code du commerce et décision à cet égard
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accompagnement des formalités

La Présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille des présences

MD

- L'inventaire des comptes arrêtés au 30 juin 2021
- Le rapport de gestion établi par la présidence
- Le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 de Code du Commerce
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à L'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associées ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par la lesdites dispositions.

L'Assemblée leur donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à L'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis la Présidente déclare la séance ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à euros de la manière suivante :

Bénéfice de L'Exercice	23 918.08 euros
Distribution de dividende	16 320 euros
Solde	7 598.08 euros

Le compte « report à nouveau » s'élève ainsi à 281 813.63 euros.

Pour rappel sur l'exercice 2018 2019 a été enregistrée une distribution de dividende de 21150 euros et sur l'exercice 2019 2020 une distribution de 15 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPEL MODALITES DES DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « Flat Tax ») de 30% soit 12.8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17.2% de prélèvements sociaux,

-Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12.8%-CGI art 117 quater),

-Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12.8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée sous la responsabilité de l'associé au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

-l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration des revenus ; dans ce cas le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12.8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2 du code général des impôts s'élève à 21250 € au titre de l'année fiscale 2019 et 15000 € au titre de l'année fiscale 2020 soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est de 16320 euros au titre de l'année 2021.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la société.

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

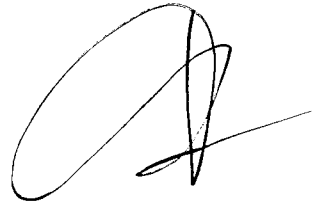
L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui été signé après lecture par la gérante.

La Présidente
Marie Dominique DAFFIX

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.